

Guide pour le développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse

Outil O1.7

Exemple : Organisation de projet dans trois communes

Les trois exemples suivants peuvent aider à définir l'organisation de projet, à distribuer les tâches et les activités et à planifier approximativement l'investissement nécessaire en temps de travail.

Exemple : Organisation de projet de la commune de Bulle

<i>Nom du projet : Grandir à Bulle</i>			
Taille de la commune : 25 000 habitant·e·s			
Durée du projet : deux ans			
Budget du projet : 90 000 CHF			
Brève description de la mise en œuvre : le projet « Grandir à Bulle » était composé de plusieurs étapes de consultation censées fournir à la commune les informations nécessaires au développement et à la priorisation d'objectifs et de mesures adaptés aux besoins. Deux sondages ont été envoyés aux parents et aux partenaires associatifs afin de mieux connaître leurs besoins. Aussi, des rencontres ont permis aux partenaires de discuter et d'approfondir les résultats des sondages. Conformément à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, les enfants et les jeunes ont également l'occasion de se faire entendre sur les sujets qui les concernent. Le projet se veut donc participatif en incluant l'administration de la Ville de Bulle, les partenaires de la société civile concerné·e·s, les parents, les enfants et les jeunes.			
<i>Organisation de projet</i>			
	<i>Composition (personnes membres)</i>	<i>Tâches, activités et fonction</i>	<i>Fréquence des rencontres et investissement nécessaire en temps de travail</i>
Direction de projet	Un chef de projet	Élaboration du projet Suivi du projet	5 % de temps de travail
Collaborateurs et collaboratrices de projet	Un coordinateur de projet	Mise en œuvre du projet	20 % de temps de travail
Groupe de pilotage	Deux conseillères communales en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse Déléguée à l'intégration Représentante du service des écoles Représentante de la commission jeunesse et famille Représentante des accueils extrascolaires Représentant du Service de la jeunesse Représentant des CO de la Gruyère	Validation du projet Validation des rapports Validation des différentes étapes Décisions stratégiques	2 à 3 rencontres annuelles

Outil O1.7 – Exemple : Organisation de projet dans trois communes

Autres personnes/organes appelés à collaborer	Commission jeunesse et famille en tant que groupe d'accompagnement	Suivi du projet Validation de la vision et des objectifs	3 à 4 séances annuelles
---	--	---	-------------------------

Exemple : Organisation de projet de la commune d'Eglisau

<i>Nom du projet : KiJu@Eglisau (élaboration d'un nouveau concept de politique de l'enfance et de la jeunesse pour la commune d'Eglisau)</i>			
Taille de la commune : environ 5500 habitant·e·s Durée du projet : de début 2020 jusqu'à fin 2022 Budget du projet : le montant estimé au début du projet est de CHF 100'000.- Brève description de la mise en œuvre : mise en œuvre participative du projet global par le groupe de projet composé de personnes issues de la population, des autorités et de l'animation socioculturelle jeunesse. Analyse de la situation à l'aide de recherches, d'une enquête auprès des associations (fiches descriptives), d'une enquête auprès des jeunes (en ligne), d'enquêtes auprès des enfants dans les écoles primaires et d'une enquête auprès de la population (en ligne). Préparation des différentes enquêtes par des groupes de travail. Travail d'élaboration d'un concept par le groupe de projet. Objectif du travail d'élaboration d'un concept : il existe un concept de politique de l'enfance et de la jeunesse pour la commune dans les domaines des loisirs et de l'encouragement, de la participation, de l'information, du conseil et du soutien, des structures et de l'ancrage de la politique de l'enfance et de la jeunesse. Ce concept est constitué de buts directeurs (permanents) et de mesures (à court et à long terme).			
<i>Organisation du projet</i>			
	<i>Composition (personnes membres)</i>	<i>Tâches, activités et fonction</i>	<i>Fréquence des rencontres et investissement nécessaire en temps de travail</i>
Direction de projet	Codirection de l'animation socioculturelle jeunesse (dans les faits, en raison d'absences, principalement une personne)	Responsabilité principale du projet, direction du groupe de projet, réalisation des étapes d'analyse et des éventuels événements, préparation et analyse des enquêtes, élaboration du produit final, travail de relations publiques, transmission d'informations aux autorités	Réunion (ou suivi) : tous les 2 à 14 jours, selon la phase du projet. Investissement nécessaire en temps de travail : en moyenne environ 2 x 15–20 %, irrégulier. Pics de travail durant certaines semaines : 60 %/personne.
Collaborateurs et collaboratrices de projet	Aucun·e·s		
Groupe de pilotage	Direction de projet et personne responsable au sein du Conseil communal	Respect du calendrier, participation du Conseil communal, préparation des séances des groupes de projet	
Groupe de projet	Représentant·e·s de la population (bénévoles, dédommagé·e·s), membres de la commission jeunesse, représentant·e·s des autorités religieuses, scolaires, sociales, du Conseil	Mise en œuvre du projet global, planification et conception des différentes étapes du projet, apport de la perspective des institutions et de la population, ancrage du projet au sein de	4 à 6 séances de groupes de projet (environ 2h) par année, et 2 à 4 séances de groupes de travail (environ 2h) supplémentaires par enquête. Ateliers ou événements d'une durée de

Outil O1.7 – Exemple : Organisation de projet dans trois communes

	communal, de la direction d'école, de l'animation socioculturelle jeunesse. Accompagnement professionnel : okaj zürich. Accompagnement : Fachhochschule Nordwestschweiz	la commune et de la population	plusieurs heures avec le groupe de projet : 1 à 2 au cours du projet
--	---	--------------------------------	--

Exemple : Organisation de projet de la commune d'Oberwil

<i>Nom du projet : Planification et développement de la politique communale de l'enfance et de la jeunesse dans le dialogue – élaboration et mise à l'essai d'un guide de politique communale de l'enfance et de la jeunesse</i>			
Taille de la commune : 11 185 habitant·e-s (31.12.2021)			
Durée du projet : 2020 à 2022			
Budget du projet : la participation en tant que commune pilote est rémunérée avec CHF 7000.—. Augmentation temporaire des taux d'occupation de 10 % jusqu'en juillet 2022. Pour le temps de séance, le groupe de résonance est dédommagé avec des indemnités de séance. Les travaux liés au projet sont effectués dans le cadre du taux d'occupation défini dans le contrat.			
Brève description de la mise en œuvre : l'esquisse de projet a été approuvée par le Conseil communal. Un événement coup d'envoi avec un groupe de résonance a eu lieu pour définir le groupe cible et l'état des lieux. Réalisation d'enquêtes qualitatives et quantitatives en présentiel et en ligne. Présentation des résultats au groupe de résonance. Rédaction d'un rapport sur la politique de la jeunesse, y compris identification des actions nécessaires.			
<i>Organisation de projet</i>			
	<i>Composition (personnes membres)</i>	<i>Tâches, activités et fonction</i>	<i>Fréquence des rencontres et investissement nécessaire en temps de travail</i>
Par exemple direction de projet	Marlen Fiechter (jusqu'à 09.2021) Michael Krisztmann (depuis 01.2022)	Direction, planification, coordination Communication Rédaction du rapport sur la politique de l'enfance et de la jeunesse ainsi que du concept enfance et jeunesse	Heures supplémentaires effectuées dans le cadre du poste
Collaborateurs et collaboratrices de projet	Véronique Alessio Dimitri Hafen (depuis 2021) Ana Granado (depuis 03.2022) Elisa Guggisberg (jusqu'en 2021) Gianluca Urbano (jusqu'en 2021) Belinda Pink (jusqu'en 2021) Augusto Bartalini (jusqu'en 07.2021)	Collaborent activement au projet, soutiennent la direction de projet et réalisent l'état des lieux et le processus d'identification des besoins avec les groupes cibles	Augmentation temporaire des taux d'occupation de 10 % jusqu'en juillet 2022 Séance tous les 2 à 3 mois, en fonction de la situation plus souvent
Groupe de résonance	Regula Messerli, conseillère communale	Donner des retours et faire des suggestions. En tant que maillon qui fait le lien avec la population, le groupe de	1 à 2 fois par année

Outil O1.7 – Exemple : Organisation de projet dans trois communes

	<p>Karl Schenk, conseiller communal</p> <p>Représentant-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">- école primaire et secondaire- travail social en milieu scolaire- groupe de parents- direction de la crèche- commission jeunesse- jeunes	<p>résonance assume en outre une fonction de transmission d'informations et de connaissances.</p>	
--	--	---	--